



Aux personnels de l'Éducation Nationale

A la population !

Un million de non-titulaires sont employés dans la Fonction publique.

le gouvernement décrit lui-même ces situations comme « abusives ».

Jeudi 9 décembre 2010 :

journée nationale d'informations.

Mobilisons pour un plan de titularisation !

Dans l'Éducation nationale, on estime à 23 000 le nombre de contractuels ou vacataires enseignants, CPE ou conseillers d'orientation psychologues. Ce chiffre est en augmentation de 13 % en un an. Plus de 25 % de ces personnels, ont plus de 6 ans d'ancienneté dans le métier.

Depuis le mois de juin 2010, les syndicats et le ministère de la Fonction Publique. sont engagés dans un processus de négociation sur la situation des agents non-titulaires

Pour la CGT-Educ'action, 4 axes revendicatifs sont incontournables :

- *Mettre en œuvre une loi de titularisation*, seule à même d'apporter des réponses statutaires et collectives. Dans l'Éducation nationale, la CGT revendique une titularisation des personnels actuellement employés, sans condition de concours ni de nationalité et avec une formation adaptée.
- *Arrêter le recrutement de non-titulaires* pour des missions pérennes de service public.
- *Améliorer les conditions de reclassement* des non titulaires au moment de leur titularisation.
- *Renforcer dans l'immédiat les droits sociaux* des agents non titulaires actuels (reconnaissance de leurs qualifications, cohérence de gestion, grille de salaire alignée sur celle des titulaires)
- *Élargir les compétences* des Commissions Paritaires des non-titulaires (les CCP).

Les négociations ne pourront aboutir sans l'action des personnels : Mobilisons !

CGT-Educ'Action

Créteil

<http://www.cgteduccreteil.org/>
9 rue Génin 93200 Saint-Denis
☎ 01 55 84 41 06/07
cgteduc.creteil@wanadoo.fr

Paris

<http://cgteducation75.free.fr/>
3 rue du Château d'Eau 75010 Paris
☎ 01 44 84 51 18
cgteduc75@gmail.com

Versailles

<http://www.premiumorange.com/uaserver/>
245 boulevard J. Jaurès 92100 Boulogne Bt
☎ 01 46 09 98 70
uaserver@wanadoo.fr

Le processus a commencé début juin 2010 par une réunion présidée par le secrétaire d'état de la fonction publique M. G. TRON et 5 réunions thématiques de concertation ont été programmées :

1/ Les cas de recours aux agents non-titulaires

2/ Procédures de recrutement et de renouvellement des contrats

3/ Construction des parcours professionnels et l'accès à l'emploi titulaire des agents non-titulaires

G. TRON a donné des précisions dans un courrier à la CGT :

Pour ne rien perdre de l'ambition tracée par le Président de la République, j'ai donc souhaité que ces groupes de travail puissent ouvertement et largement débattre de l'ensemble des perspectives professionnelles offertes aux agents non-titulaires afin d'apporter la réponse la plus large possible à la question de l'amélioration de la situation des agents contractuels. Ces réunions seront, dans cette perspective, l'occasion d'examiner les conditions d'accès au CDI pour les personnels employés depuis plusieurs années pour répondre aux besoins permanents des administrations ainsi que les conditions d'accès à l'emploi titulaire des agents remplissant des fonctions susceptibles d'être exercées par des fonctionnaires, qu'il s'agisse de concours ou de modalités plus novatrices.

Il est à noter par ailleurs que L. CHATEL, ministre de l'Éducation Nationale, précise :

D'autres voies de titularisation sont par ailleurs actuellement à l'étude, en particulier la mise en place d'un dispositif de reconnaissance des acquis de l'expérience (RAEP), en complément des travaux de portée générale menés par le ministère chargé de la fonction publique sur cette question.

4/ Conditions d'emploi des agents non titulaires (formation professionnelle, participation, etc)

5/ Amélioration de la connaissance statistique de la situation des agents non titulaires

La phase des 5 réunions thématiques est terminée.

La phase « négociation » devrait commencer en début d'année
Conclusion Ministérielle prévue en février ou mars 2011.

La démarche revendicative de la CGT Fonction Publique pour les non-titulaires :

Le triptyque : « Titularisation »... « Réduction et encadrement strict du recrutement de nouveaux contractuels »... « Droits nouveaux pour ces derniers »

Le succès de l'éventuelle nouvelle loi de titularisation se mesurera à l'aune de la baisse significative du nombre de non-titulaires et la précarité dans la fonction publique.

Au début des vacances d'été 2010 et des réunions, la CGT a lancé **une pétition**, accompagnée d'un tract explicatif sur la nécessité **d'en finir avec la précarité** dans la fonction publique et pour exiger **l'adoption d'une loi de titularisation pour tous les agents non-titulaires contractuels et vacataires**, qui sont sur des missions permanentes.

La CGT Fonction Publique appelle, dans un cadre intersyndical, à une première journée nationale d'information et de mobilisation le jeudi 9 décembre 2010

Les initiatives se déclinent en Région pour informer les populations et mobiliser les personnels :

A Paris un rassemblement est prévu au Trocadéro de 12h à 14h

avec conférence de presse, prise de parole et témoignage d'agents non-titulaires.

Pour couvrir les personnels, un préavis de grève nationale est déposé par la CGT-Educ'action

Une journée d'actions fonction publique, intersyndicale est en préparation pour la mi-janvier 2011 à Paris et dans les départements.

CGT-Educ'Action

Créteil

<http://www.cgteduccreteil.org/>
9 rue Génin 93200 Saint-Denis
☎ 01 55 84 41 06/07
cgteduc.creteil@wanadoo.fr

Paris

<http://cgteducation75.free.fr/>
3 rue du Château d'Eau 75010 Paris
☎ 01 44 84 51 18
cgteduc75@gmail.com

Versailles

<http://www.premiumorange.com/uasenver/>
245 boulevard J. Jaurès 92100 Boulogne Bt
☎ 01 46 09 98 70
uasenver@wanadoo.fr